

# BACHELOR CHARGÉ D'AFFAIRES

## Titre Responsable du développement des affaires

(Titre RDA)

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Construire le plan d'action commerciale du périmètre en responsabilité
- Déployer le plan d'action commerciale cross et multicanal de détection d'opportunités
- Négocier des accords contractuels complexes
- Piloter la qualité et la performance de l'action commerciale sur le périmètre en responsabilité

### Entreprises d'accueil

Entreprises locales types PME/PMI.

### Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Diplôme (BTS, DUT, L2) ou certification professionnelle de niveau 5 ou 2 années de formation sanctionnées par 120 ECTS.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
26R31201	34164

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 6 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+3, soit 60 crédits ECTS.

### Durée de la formation

550 heures (sur 1 an).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

12 mois modulables en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
- 1 semaine en UFA,  
- 2 semaines en entreprise  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes de forte activité en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



#### SUP' Sévigné

2 et 4 avenue de la Libération  
63500 ISSOIRE  
04 73 89 18 95  
www.institutionsevigne.com/bts  
Responsable Pôle Enseignement  
Supérieur : Laurène CHIRAND  
06 70 47 83 98  
polesuperieur@institutionsevigne.fr

## Architecture et contenu de la formation

### Blocs de Compétences

#### Bloc 1. Construire le plan d'action commerciale du périmètre en responsabilité

- Identification des opportunités et des menaces du périmètre en responsabilité
- Définition des avantages concurrentiels sur le périmètre en responsabilité
- Ajustement de la stratégie commerciale de son entreprise à l'échelle du périmètre en responsabilité
- Elaboration du plan d'action commerciale de son périmètre en responsabilité

#### Bloc 2. Déployer le plan d'action commerciale cross et multi canal de détection d'opportunités

- Collaboration avec les experts métiers internes
- Conception d'actions marketing concrètes
- Diffusion de messages digitaux attractifs et ciblés
- Détection directe d'opportunités
- Réponse ciblée aux appels d'offres
- Exploitation de la data issue du système d'information commercial
- Analyse des écarts et mesure de la performance (ROI)

#### Bloc 3. Négocier des accords contractuels complexes

- Détection d'informations en amont
- Définition d'une stratégie d'approche et de négociation adaptée et ciblée
- Construction d'argumentation
- Elaboration d'une proposition
- Gestion de la mise à disposition de la solution

#### Bloc 4. Piloter la qualité et la performance de l'action commerciale sur le périmètre en responsabilité

- Coordination des acteurs internes au service du client
- Identification des anomalies au regard de la qualité de service au client
- Mise en place des actions correctives ou curatives
- Mesurer les indicateurs de performance à travers un tableau de bord de pilotage de la performance

*La plupart des matières enseignées sont transversales aux différents blocs.*

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>Contrôle continu</b> (note supérieure ou égale à 12 dans chaque bloc de compétences)	1	CCF	Écrit et/ou Oral
<b>Epreuve certifiante</b> (note supérieure ou égale à 10 dans chaque bloc de compétences)	1	Ponctuel	Écrit et/ou Oral
<b>Mémoire et soutenance</b> (60% mémoire, 40% soutenance : note supérieure ou égale à 12)	1	Ponctuel	Écrit et Oral
<b>Compétences entreprise</b> (8 compétences sur 10 minimum validées ou note de 11 mini)	1	CCF	Pratique

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider tous blocs de compétences : Oui

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant.e à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (quiz, QCM, devoirs surveillés, productions personnelles, entraînements aux épreuves, questionnaires oraux...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du Titre RDA dans l'UFA</b>	-	-	-	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	<b>87%</b> 2200	<b>90%</b> 1303	<b>90%</b> 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	<b>en cours</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	<b>en cours</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Satisfaction globale Apprentis entrants</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	<b>89%</b> 600/2531	<b>90%</b> 365/2485	<b>92%</b> -	<b>94%</b> -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortants</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	<b>68%</b> 354/2400	<b>83%</b> -	<b>86%</b> -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	<b>14%</b>	<b>11%</b>	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Poursuite possible en Master (Universités ou Grandes Écoles)

### Débouchés professionnels :

- Chargé d'affaires
- Responsable compte secteur ou géographique / Responsable comptes clés ou grands comptes
- Ingénieur commercial / Ingénieur d'affaires
- Chef de secteur / Chef de marché - responsable de marché
- Attaché commercial
- Responsable Technico-Commercial
- Technico-Commercial secteur
- Responsable de clientèle / Responsable de la relation client

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 663 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>re</sup> année	27%	43%	53%*	100%*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61%*	100%*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78%*	100%*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de mars.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Transports scolaires (bus).
- Gare à proximité (10 min à pieds).

**Accessibilité P.M.R. des locaux :** Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Petite structure avec 30 ans d'expérience en commerce
- Suivi et accompagnement personnalisés des apprenants
- Solide réseau d'anciens, de partenaires et d'entreprises
- Intégration, voyages scolaires, visites d'entreprises, participations salons, conférences

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle de repas équipée (micro-ondes, réfrigérateur, machine à café, tables et chaises, mange-debouts, vaisselle) avec un espace détente (baby-foot, bornes de recharge sécurisées pour téléphones portables, wifi)
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmise par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmise par l'UFA

## Matériel / Équipement

- Bâtiment dédié au Pôle Enseignement Supérieur
- Accueil/administration, salles de classe, salle informatique, bureau individuel à disposition, salle repas.
- Mise à disposition du copieur et d'Office 365 (pour PC personnel) pendant la durée de la formation.

## Coordonnées de l'UFA



### SUP' Sévigné

2 et 4 avenue de la Libération  
63500 ISSOIRE  
04 73 89 18 95

[www.institutionsevigne.com/bts](http://www.institutionsevigne.com/bts)

Responsable Pôle Enseignement Supérieur :

Laurène CHIRAND

06 70 47 83 98

[polesuperieur@institutionsevigne.fr](mailto:polesuperieur@institutionsevigne.fr)

### Référente Handicap

Laurène CHIRAND

[polesuperieur@institutionsevigne.fr](mailto:polesuperieur@institutionsevigne.fr)



Certification professionnelle  
« Responsable du  
développement des affaires »  
De niveau 6 – NSF  
312n/312p/312t – RNCP 34164  
Enregistré au RNCP par décision  
de France Compétences du 10  
septembre 2019 Délivrée par  
SUP DE VINCI.

CFA de rattachement :



(siège régional)

4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
[cfa@akteap.cneap.fr](mailto:cfa@akteap.cneap.fr)  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901

Numéro UAI : 0693764S

N°SIRET : 50304921500026